



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

SERVICE DES LOISIRS

du 22 au 29 juin 2024

HYERES

Séjour au Plein Sud



25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

La commune **d'Hyères**, située à l'embouchure du Gapeau, englobe la presqu'île de Giens et les îles d'Hyères : Porquerolles, Port-Cros et l'île du Levant, ainsi que de nombreux petits îlots. Surnommées aussi les îles d'Or, nom qui leur fut donné à la Renaissance, par le reflet de la roche micaschiste sous certains éclairages. La ville qui longe la mer sur 40 km possède de nombreux quartiers.

C'est aussi la plus ancienne station climatique de la Côte d'Azur par son site bien abrité et son célèbre Casino. Ses vieux quartiers s'accrochent au versant sud de la colline du Castéou (204 m) et dominant la ville moderne. Sa notoriété comme station balnéaire remonte au XVIIIe siècle. Elle est surnommée **Hyères-les-Palmiers** avec 7 000 palmiers plantés au fil des années. Son château médiéval vestige de la Commanderie créée au XIIe siècle ou l'Eglise Saint-Louis remarquable édifice roman sont à visiter.

Votre hôtel : Le Plein Sud 3*

Hôtel entièrement rénové depuis mars 2018.

Vous apprécierez le parc privé de l'hôtel, ses nombreux espaces verts "sentier botanique" et les équipements sportifs gratuits. Posé sur un plan d'eau et au coeur d'une pinède de 8 hectares, le **Plein Sud est situé en bordure de mer, face aux îles d'Or : Porquerolles, Port-Cros, Le Levant.**

La restauration :

Restaurant panoramique climatisé au 3e étage dominant la mer. Le chef vous propose une cuisine traditionnelle méridionale. Vin compris.
Service buffet Entrées-Plats-Desserts (toujours une viande / un poisson au choix).

Activités et animation sur place :

- Salons de jeux et de lecture, bar, salle de spectacles, 2 courts de tennis, minigolf, boulodrome, terrain de beach-volley, miniterrain de foot, ping-pong, tir à l'arc, aires de jeux, **piscine couverte chauffée toute l'année** avec hammam, salle de gym avec vélos, rameurs, tapis de course de 80 m².
- Un **espace beauté** vous proposera des soins esthétiques et coiffure : soins du visage, manucure, modelage, salon de coiffure.

Animations :

En journée : tournois organisés (beach soccer, volley, pétanque, tir à l'arc, tennis de table, mini-golf), cours de gymnastique et d'aquagym, randonnées...

En soirée : spectacles, jeux, soirées dansantes, karaoké

Programme

Samedi 22 juin Genève – Hyères

Départ de Genève pour Lyon – Aix-en-Provence – **repas de midi libre** en cours de route et arrivée à Hyères dans l'après-midi. Découvrez votre club comme un bateau de croisière qui avance sur le plan d'eau, face à la mer.

Installation dans les chambres puis apéritif d'accueil.

Souper au restaurant panoramique de l'hôtel. Soirée animée.

Dimanche 23 juin les Salins Pesquiers

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ pour **les Salins des Pesquiers et Giens**.

Exploités jusqu'en 1995 par la Compagnie des Salins du Midi, ce site présente des intérêts biologiques et paysagers exceptionnels sur la façade méditerranéenne. Les salins d'Hyères constituent également le témoignage d'une exploitation traditionnelle de l'espace littoral et nous laissent les héritiers d'un patrimoine salinier dans ses dimensions historiques et culturelles. Le site de la presqu'île de Giens est classé Natura 2000, on peut au rythme des saisons y observer librement les oiseaux dans leur milieu, qu'ils soient nicheurs, hivernants, migrateurs ou sédentaires.

Après-midi libre pour profiter des installations de l'hôtel.

Souper à l'hôtel. Soirée animée.

Lundi 24 juin Hyères et Bec de l'Aigle

Petit déjeuner à l'hôtel et **matinée libre**.

Matin : Hyères médiéval : visite guidée de la vieille ville d'Hyères, classée Ville d'art et d'histoire : porte Massillon, rue des Porches, Tour des Templiers. Montée jusqu'à la Collégiale Saint-Paul et vue panoramique sur les îles d'or.

La visite s'effectue à pied, bonne condition physique recommandée.

Temps libre dans le quartier historique, piétonnier et commerçant.

Retour à l'hôtel pour le repas de midi.

Après-midi : départ en autocar. Route jusqu'au vieux port de la Ciotat : **découverte par la mer du Bec de l'Aigle**, massif rocheux étonnant ! Navigation jusqu'à la calangue de Figuerolles et retour par l'île Verte et la Baie. Visite de l'église Notre-Dame du Port et de ses fresques. **Temps libre** puis retour par Saint-Cyr-sur Mer.

Souper à l'hôtel. Soirée animée.

Mardi 25 juin Bormes-les-Mimosas et Porquerolles

Petit déjeuner à l'hôtel puis départ par la route des « Châteaux » depuis la Londe vers le Fort de Brégançon que l'on aperçoit à travers les vignobles. Montée à Bormes par le col de la Griotte : visite du village par ses ruelles pittoresques, l'église et les ruines du Château Médiéval. Découverte des plantes exotiques (un des villages le plus fleuri de France). Superbe panorama sur les îles **temps libre**.

Retour à l'hôtel pour le repas de midi.

L'après-midi : route vers la presqu'île de Giens jusqu'à l'embarcadère de la Tour Fondue. Traversée vers l'île de Porquerolles en navette régulière : visite à pied du village, montée au Fort Sainte-Agathe (historique des îles d'Hyères), vue sur la Plage de la Courtade et la plaine du Conservatoire botanique, les vignobles, le sémaphore point culminant de l'île. Descente vers le village et temps libre.

Souper à l'hôtel et soirée animée.

Mercredi 26 juin

Cassis - les calanques en bateau

Petit déjeuner à l'hôtel

Puis départ pour **Cassis** : visite en bateau des trois calanques : Port-Miou, Port Pin et En Vau. Retour par la fameuse Route des Crêtes sur la falaise du Cap Canaille.

Repas de midi à l'hôtel.

L'après-midi : **temps libre pour la détente.**

Souper à l'hôtel. Soirée animée.

Jeudi 27 juin

Abbaye du Thoronet

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre pour profiter du site et se détendre.

Repas de midi à l'hôtel.

L'après-midi : départ par le Cannet des Maures jusqu'à l'Abbaye Cistercienne du 11^{ème} siècle (Monument National). Visite guidée : architecture et acoustique exceptionnelle !

Retour à l'hôtel pour le **dîner de gala** suivie d'une **soirée dansante.**

Vendredi 28 juin

Gassin et Ramatuelle

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matin : découverte de la corniche des Maures. Route vers **Gassin**, village perché sur une crête (panorama). Vieux remparts, église Saint-Laurent, Hôtel de Ville et place des Mococouliers. Passage par la fameuse rue de l'Androuno.

Route vers **Ramatuelle**, village reconstruit au 16^{ème} dans l'enceinte du château médiéval : visite par la place de l'Ormeau, église Saint-André, Porte Sarrasine, tombe de Gérard Philippe.

Retour par Cogolin et la vallée de la Môle.

Repas de midi à l'hôtel.

L'après-midi : **temps libre pour profiter des installations de l'hôtel.**

Samedi 29 juin

Hyères – Genève

Petit déjeuner à l'hôtel puis départ pour Genève.

Repas de midi libre en cours de route.

Arrivée prévue en début de soirée à la Gare Cornavin.



Hyères



Ile de Porquerolles

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4* tout confort
- le logement à l'hôtel 3* Plein Sud à Hyères-les-Palmiers
- 7 soupers, dont le dîner de gala du jeudi et 5 repas de midi avec vin, eau en carafe et café, sous forme de buffet, plateau d'entrées et desserts, 2 plats chauds au choix
- le pot d'accueil à votre arrivée
- accès piscine et SPA
- les nombreuses animations en journées et soirées
- les excursions mentionnées dans le programme, guide et entrées payantes inclus, avec 1 repas de midi au restaurant
- nombreuses animations en journée et soirée : séance d'aquagym, réveil musculaire, gym, stretching/relaxation, pétanque, minigolf
- en soirée : animations à thème, spectacles (cabarets, revues, comédies musicales), soirée dansante
- une accompagnatrice AVIVO

Membre AVIVO	1'390.-
Non membre	1'490.-
Supplément single	370.-
Supplément « vue mer »	170.-

Non compris :

- l'assurance annulation et assistance obligatoire
- les dépenses à caractère personnel
- les repas de midi à l'aller et au retour



Hôtel Plein Sud

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 – Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

Attention : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ	50.- pour frais de dossier
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	50 % du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	75 % du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	100 % du prix du voyage
En cas de non-présentation	à la date du départ	100 % du prix du voyage

3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 – Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.